

الزواج الداخلي المرابطي اتجاه التمدرس

حالة قرية بجاية "سلال"

L'endogamie maraboutique face à la scolarisation cas d'une communauté villageoise de Bejaia « Sillal »

Ben Seghir Ouahiba

université Taleb Abderrahmane, Bejaia.

ملخص:

تتميز الجماعة القبائلية المرابطية بنظام زواج داخلي بحيث كانت العادات و التقاليد المرابطية لا تسمح للفرد باختيار شريكه بنفسه و لا تسمح له بالاختلاط معه و التعرف الواحد على الآخر قبل الزواج. فمسألة زواج الفرد القبائلي المرابطي تتوكل به عائلته و أهله، خصوصا والديه و أقاربه الذين يتحملون مسؤولية اختيار الشريك المناسب له. إن العائلة المرابطية فخورة بانحدارها المرابطي (الديني) بحيث يعد النسب المرابطي معيار أساسي في اختيار الشريك.

إلا أن الجزائر شهدت في الآونة الأخيرة تحولات اقتصادية و اجتماعية و ثقافية، التي لعبت دورا مباشرا في تغيير مواقف و قيم و تقاليد نظام الزواج لدى العائلة المرابطية. من العوامل التي ساهمت في هذه التحولات الاجتماعية و الثقافية، عامل انتشار الثقافة و التربية و التعليم. خاصة و أن الجزائر طورت في الحقبة الموالية للاستقلال سياسة التعليم و التحصيل العلمي المجاني للجميع بهدف رفع مستوى التعليم في المجتمع الجزائري.

و في هذا الصدد، عرفت الجماعة المرابطية القبائلية ارتفاع مستوى التعليم لدى أفرادها. هذه الشريحة المرابطية المتعلمة تمثل عامل فعال للتغيير نظام الزواج الداخلي المرابطي التقليدي.

هذا المقال يوضح اثار انتشار الثقافة و التعليم على نظام الزواج الداخلي المرابطي اعتمادا على دراسة ميدانية و معطيات امبريقية لجماعة مرابطية لاحدى قرى ولاية بجاية "سلال".

الكلمات المفتاحية: الزواج الداخلي، الزواج الخارجي، التعليم، التغيير الاجتماعي، الزواج المرابطي، استراتيجية الزواج، اختيار الشريك.

Résumé:

Les groupes kabyles maraboutiques «almoravides» se singularisent par un système d'échange matrimonial endogamique. Le poids des traditions et des coutumes maraboutiques n'offre à l'individu qu'une marge de liberté minime lors du choix de son conjoint ; en plus ces dernières ne permettent même pas la fréquentation de l'un et de l'autre avant la consommation du mariage. Le mariage d'un individu kabyle maraboutique procure à la famille en particulier les parents et les proches la responsabilité et la charge de choisir le conjoint potentiellement adéquat. La famille maraboutique est fière de sa descendance religieuse où l'appartenance maraboutique constitue la norme capitale du choix du conjoint.

Cependant, La société algérienne a connu ces dernières décennies une série de mutations socioéconomiques voire culturelles qui ont affectées ses différentes structures, en particulier la structure sociale et le mariage, plus précisément, ces dernières années. Et parmi les facteurs les plus actifs des mutations sociales nous citons la catégorie intellectuelle. Signalons, que l'Algérie a menée, depuis l'indépendance, une politique de scolarisation généralisée qui a permis à toutes les catégories sociales d'en bénéficier. En ce sens, les groupes maraboutique de Sillal ont connu ces dernières décennies une augmentation des taux de scolarisation suite à un ensemble de dispositions mises en place par les autorités locales dans l'objectif de mener à bien ce projet éducatif dans la région. Ainsi, la catégorie intellectuelle de village Sillal rentre comme actrice du changement qui a fortement modifié les conceptions et les valeurs qui régissent les stratégies matrimoniales maraboutiques d'autrefois.

C'est en fait sur ce point que se focalise le présent article, en se basant sur des données empiriques des groupes maraboutiques appartenant à l'un des villages de la wilaya de Bejaia « Sillal ».

Mot clés, endogamie, exogamie, scolarisation, changement social, mariage maraboutique, stratégies matrimoniales, choix du conjoint.

Outils méthodologiques :

Les données que nous avons récoltées sont le produit d'une enquête plus large qui a pour objectif de rendre compte de l'impact des mutations sociales sur le lien matrimonial (Sidous Ouahiba., 2010).

Par ailleurs, l'étude d'un fait social aussi complexe que celui que nous abordons dans notre travail doit être à la fois descriptive pour restituer l'état des lieux et analytique pour en comprendre le fonctionnement ; La méthode de travail implique aussi le choix de techniques de collecte de données. L'entretien et l'observation ont été déterminants dans la compréhension d'une pratique qui a été perçue sous le seul angle de stratégies.

Présentation du terrain d'étude

Les données présentées dans cet article sont puisées d'une étude anthropologique qui s'inscrit dans une perspective empirique, il nous est utile de tenir compte de toutes les réalités sociologiques, ethnographique, historiques du mariage à Sillal. Compte tenu d'une très bonne connaissance de cette communauté.

A fin de saisir les principaux aspects de l'évolution des stratégies matrimoniales des groupes maraboutiques, il est nécessaire de délimiter le champ de la réalisation de notre étude. Nous avons choisi une communauté villageoise de l'Est algérien qui se situe dans la région kabyle (Bejaia) ce choix est motivé par certains critères en relation directe avec l'objet de notre étude et en rapport avec certaines facilités pratiques rencontrées sur le terrain durant la pré-enquête.

Le terrain de notre étude est un hameau maraboutique dénommé « Sillal ». Ce dernier constitue une agglomération de lignages religieux à filiation patrilinéaire ; appartenant dans le passé à la tribu d'Ikdjane de la commune mixte de Sidi Aich. Mais, actuellement, il est l'un des 27 villages constituant la commune de Tifra, dans la daïra de Sidi Aich, wilaya de Bejaia. Par ailleurs, dans le passé très lointain, il était connu pour sa production des matériaux ferreux outils employés dans le domaine de l'agriculture, tels « la charrue ». Ainsi, on trouve des résidus de fer que les villageois dénomment par « čičin » dont témoignent l'ensemble des informateurs interviewés.

La descendance, la succession et l'héritage des biens, des qualités sociales et symboliques se font à partir de la lignée agnatique, sachant que la filiation est la transmission des qualités et de l'identité d'une personne à l'autre appartenant à deux générations différentes. Il convient de signaler, cependant, que la lignée maternelle n'est jamais totalement exclue. De fait que la famille de la mère joue un rôle considérable à chaque occasion cérémoniale. Par ailleurs, cette dernière (la famille de la mère) a la prépondérance dans la prise en charge des neveux orphelins.

La communauté villageoise « Sillal » se situe à 45 km de la ville de Bejaia. Le village : Sillal à son propre territoire. Il est divisé en deux sof ou el-ħara ufla: le haut, et el -ħara wadda: le bas. Il est parcouru par des ruelles étroites qui sont utilisées que par les habitants du village. Il a sa « tajmaet » « assemblée villageoise ». Cependant ces dernières années on observe une certaine restructuration de l'assemblée du village qui devient une organisation de renommée « association du village. » et que le sage du village peut être le moins âgé de représentants. Cela atteste largement les changements introduits au sein de ce village en termes de représentations et des pratiques sociales. Le village contient une mosquée et une « Zawiya » qui a fonctionné pour longtemps et qui a connu une certaine rupture en termes de fonction. Cependant, elle a connue récemment une réactivation. Comme elle est dotée d'une association qui prend en charge la gestion des affaires religieuses. Le village contient aussi, le tombeau de « Sidi m'hend ug haddad » le saint patron du village « Sillal ». On y trouve aussi le cimetière du village. Ce village constitue un terrain particulier de fait qu'il est un village maraboutique à 100%.

La population et la période de l'étude

Pendant, la réalisation de notre recherche, nous avons cerné les stratégies des échanges matrimoniaux de toute la population de ce village. Ainsi, la population de notre étude se constitue des lignages At el-qadhi ; Iwaqoucen ou « At brahem » ; At yahya ; At el-hadjadj. Les deux lignages: At twati et les At ahmed said awzlègue, n'ont plus de descendance masculine, ne sont pas pris en compte dans la présente analyse des stratégies matrimoniales¹.

¹ Vu la période qu'on nous avons choisi pour la réalisation de notre étude « 1960-2008 ». Nous n'avons pas repéré des alliances dans les deux lignages « ait touati », « ait said aouzlegue ».

Quant à la période de la réalisation de l'étude; nous avons choisi la période 1960- 2008 pour avoir d'une part suffisamment de données et d'autre part une profondeur historique qui permet entre autre d'établir divers constats à travers une étude diachronique.

Les études consacrées à l'alliance matrimoniale :

L'alliance matrimoniale comme objet d'étude à suscité plusieurs débats et diverses discussions théoriques. Levi Strauss est le premier qui a classé les sociétés à la base des systèmes d'échange matrimoniaux. Signalant que Levi Strauss en se basant sur le principe de don de Mauss, considère l'exogamie n'est qu'une réponse plutôt règles positive d'une règle négative de la prohibition de l'inceste entre les personnes d'un même groupe : «l'établissement d'une règle qui veut que les hommes renoncent à épouser les femmes qui leurs sont proches, mères, sœurs, filles, etc. pour obtenir des femmes d'autres hommes auxquels ils céderont en retour les femmes qui leur sont proches» (Deliège R., 1996, P. 99). Ces règles selon Levi Strauss sont intégrées et appliquées par les individus et les groupes d'une manière inconsciente. Par ailleurs, la perspective structuraliste considère l'alliance matrimoniale comme cruciale pour les études de la parenté, car elle constitue un élément structurant du système de parenté. Cette théorie postule la priorité de l'alliance sur la filiation dans l'explication des relations de la parenté

L'autre théorie qui a marquée la théorie anthropologique de la parenté est celle appelée par lui Dumont « théorie de la filiation » qui accorde la primauté à la filiation dans ses analyses et interprétation de la parenté. Le concept de clan est au centre de cette théorie où la filiation est nécessairement unilinéaire, car c'est la seule qui peut expliquer une théorie du social. Louis Dumont a précisé dans son ouvrage « groupes de filiations et alliance du mariage » que selon les tenants de cette théorie « la filiation constitue le principe central et sinon unique du moins prédominant des systèmes de parenté. (Dumont L., 1997, p. 53)

Par ailleurs, pour les auteurs de la perspective fonctionnalité, la filiation est unilinéaire, car elle détermine des entités distinctes (des groupes distincts) et l'intégration est assurée par des principes complémentaires notamment l'exogamie de lignage. (Geraud M-O., Leservoisier O., Potter R., p. 182)

Il est important de signaler que pour les auteurs de la théorie des « groupes de filiation », Rivers, Radcliffe-Brown, Evans-Pritchard, « le mariage n'apparaît que secondaire, subordonné et déterminé par la morphologie des groupes sociaux via l'exogamie. (Geraud M-O., Leservoisier O., Potter R., p. 182).

Ces grandes théories ont été fortement discutées, suite aux résultats de recherches sur la parenté arabo-berbère. Les approches actuelles représentées par Bourdieu et Bonte prennent en compte l'ensemble des pratiques matrimoniales, analysées en termes de stratégies. Elles considèrent le mariage arabe comme un élément de « ces stratégies matrimoniales globales » (Bonte P., 1991, p.386.). Selon Bonte, l'alliance matrimoniale produit ou reproduit constamment de la hiérarchie.

L'apport de Bourdieu a marqué une nouvelle orientation théorique novatrice sur le plan d'approche et de concepts. Bourdieu a reconsidéré les présuppositions structuralistes, notamment en réintroduisant les agents (Pierre Bourdieu, 2002). Du plus, il a noté que ceux qui pratiquent effectivement le mariage, invoquent des raisons très différentes pour le justifier. Ce qui fait naître en lui l'idée qu'il existe des stratégies matrimoniales. C'est ainsi qu'il a opéré le passage de la règle à la stratégie. Il préfère parler de la stratégie au lieu de règle quand il approche l'alliance matrimoniale. Ainsi, il a observé que le mariage prescriptif est loin d'être respecté et réalisé » (Segalen M., 2001, p. 77). De ce fait, la théorie Levi Straussienne est jugée vulnérable tant qu'elle s'intéresse aux discours et non pas aux pratiques. (Rivière R., 1999, p. 48).

Bourdieu en se basant sur ses études menées en terrain kabyle, démontre, à travers cette perspective, que l'alliance de mariage est l'occasion de l'élaboration des stratégies afin de maintenir, défendre et augmenter le capital socioéconomique, voire, même symbolique du groupe en fonction non pas de la contrainte interne d'une structure de parenté ; mais, du poids social relatif de la lignée (richesse ou pauvreté, importance démographique ...etc. C'est à partir de cette approche que nous avons mené notre recherche.

L'actualité de l'endogamie religieuse et les nouveaux critères et démarches du choix du conjoint:

Sillal constitue une agglomération de lignages religieux. Autrefois, les villageois de cette communauté villageoise religieuse contractent, dans leur grande majorité, l'endogamie maraboutique². Signalant, que le mariage autrefois, était l'affaire de la famille car ce dernier mis en jeu tout l'avenir de groupe familial. Ainsi, le mariage avec un marabout était la règle qui a régi l'échange matrimonial à Sillal autrefois. Le sillalois, donc doit chercher une femme de même statut religieux que lui. Ceci constituait, en outre, une stratégie d'augmentation et de préservation du capital symbolique ; comme il témoigne que l'endogamie religieuse était une stratégie privilégiée, dans l'objectif de réaliser l'égalité religieuse et symbolique en terme d'honneur religieux. L'endogamie ainsi, contractée vise à protéger la cohésion du groupe et sa reproduction en tant que groupe religieux uni et différent. Donc, s'allier avec une religieuse constituait une stratégie de recherche d'égalité sociale et de protection du prestige symbolique. C'est la raison pour laquelle il constituait une forme d'alliance valorisée socialement par les villageois de Sillal.

Toutefois, la société algérienne a connu ces dernières décennies une série de mutations socioéconomiques voire culturelles qui ont affectées ses différentes structures, en particulier la structure sociale et le mariage, plus précisément, ces dernières années. Par ailleurs, il est pertinent de lier ces mutations aux facteurs qui sont le produit des conditions particulières de vie à Sillal, génératrices de nouveaux agents de changement social. En fait, ces agents de mutation sociale sont plus précisément la catégorie intellectuelle et migrante sillaloise.

En effet, La politique de la scolarisation généralisée menée depuis l'indépendance en Algérie a permis une augmentation de chance de scolarisation pour tous. Cependant, la catégorie instruite du village sillal a-elle transformées, la stratégie matrimoniale religieuse (maraboutique) de la communauté villageoise de Sillal ? Le mariage sillalois est-il devenu une affaire individuelle ?

Comme le témoigne le tableau N°2 , la période qui s'étale de 1986 à 2008 est marquée par une tendance des sillalois vers la réalisation du mariage en dehors du lignage religieux , ce que nous avons qualifiée par le terme « exogamie »³. Dans cette partie nous allons mettre en évidence l'impact de la scolarisation sur cette nouvelle stratégie matrimoniale, ainsi que les modalités de sa réalisation.

Tableau N 1 : la répartition des stratégies matrimoniales à Sillal en fonction des années

Années	Stratégies matrimoniales		Exogamie		Total	
	Endogamie religieuse	%	Exogamie	%	Total	%
1963 à 1985	30	93,75	2	6,25	32	55,17
1986 à 2008	10	38,46	16	61,54	26	44,82
TOTAL	40	68,96	18	31,04	58	100

Les données du tableau témoignent que l'endogamie religieuse est réalisée et respectée à 93,75% pendant la première période allant du 1963 à 1985 où on ne relève que 2 alliances exogames. Cependant dans la deuxième période on observe la tendance des villageois de Sillal à contracter des alliances exogames avec un taux de 61,54%, même si on observe l'alliance religieuse qui demeure pratiquée avec un taux non négligeable.

Cela témoigne des mutations en termes de démarches matrimoniales et, de la réduction de l'endogamie religieuse dans le village l'objet de notre investigation. C'est en fait, ce que confirment les différents informateurs interviewés :

Témoignage 1: « actuellement, les choses ont beaucoup changé, ils choisissent des femmes non maraboutiques comme épouses ». (H, 76 ans)

Témoignage 2 : « ça a changé, l'évolution et le changement a aussi un impact sur le coté social (traditions, coutumes, us..etc). De ce fait, si nous essayons de rejeter tout ce qui relève de l'actualité, et si les parents maintiennent les conditions d'autrefois, personne ne demandera leurs filles au mariage et elles finiront célibataires. (M.Y ; 57 ans)

² Endogamie maraboutique : est le mariage dans le groupe religieux « El m'rabtin ». C'est l'alliance entre groupes maraboutiques.

³ Exogamie Exogamie : est le mariage à l'extérieur de groupe religieux « El m'rabtin ». C'est la stratégie des sillalois de contracter des alliances avec les laïques (les non maraboutiques).

Témoignage 3 : « Autrefois, ils tenaient beaucoup aux traditions ; mais les jeunes d'aujourd'hui représentent une autre génération n'accordent plus d'importance à la religiosité » (K. ; 49 ans)

Cela témoigne des mutations en terme de stratégies matrimoniales, ainsi les jeunes de la nouvelle génération n'attachent guère d'importance à l'appartenance religieuse maraboutique du conjoint comme autrefois. Ce changement, selon l'un des informateurs est dû à la crainte des religieux de déshonneur dont serait sujette la fille maraboutique ayant un âge avancé, toujours célibataire. De ce fait, le mariage à l'extérieur du lignage religieux constitue, pour certains, une stratégie de mise en fin à la situation de célibat de leurs filles ayant atteint un âge avancé. De l'autre côté, certains informateurs, expliquent la tendance de certains religieux à réaliser l'alliance exogamique à Sillal comme une sorte de tolérance, dû à la dévalorisation de leur position et à leur appartenance religieuse, prestigieuse d'autrefois. Quelles sont alors les mutations en termes de critères du choix du conjoint ?

Les nouvelles démarches et les critères actuels du choix du conjoint :

Dans cette partie nous allons mettre en évidence les mutations en termes de démarches de réalisation du mariage exogame à Sillal. En fait, les informateurs expliquent ces mutations par la réduction du rôle de la famille dans le choix du conjoint ainsi que les critères sur lesquels est choisi ce dernier.

Témoignage 1 : « Actuellement, nos fils choisissent seuls leurs futures épouses, ils ne nous informent que pour les leurs demander au mariage ». (Y. 61 ans)

Elle ajoute : « Actuellement, les garçons comme les filles, s'ils se connaissent et ils s'aiment, les parents ne sont pas permis de se mêler dans leur relation » (Y. 61 ans)

Témoignage 2 : « Maintenant, c'est la personne concernée qui choisie son future époux (se), non plus ses parents comme avant, cette situation a connu un changement ces dernières années ». (M.C, 59 ans)

Ces différents passages attestent largement des mutations en termes de critères et de démarches du choix du conjoint. Ainsi, le choix des parents est révolu ces dernières années, par conséquent, dans leur majeure partie, les jeunes sillalois, choisissent seuls leurs conjoints et les parents ne sont informés que lors de la demande au mariage. Ainsi l'un des informateurs en expliquant ce changement nous a dit : « autrefois, la famille choisissait, les enfants obéissaient, actuellement, les enfants choisissent, la famille obéit ». Cependant, la demande au mariage s'officialise souvent par la présence (obligatoire) des parents. Le processus de cette union consiste en ce que la personne concernée par le mariage choisit la conjointe répondant à un type de profil en mesure de satisfaire ses goûts et ses souhaits personnels. Par la suite le couple se fréquente pendant un certains temps. Et au moment où ils décident d'officialiser le mariage ils recourent souvent aux parents. Cela atteste, que même si le choix du conjoint par les parents est révolu, le rôle de ces derniers demeure décisif lors de l'officialisation du mariage.

Par ailleurs, nous tenons à signaler que les conjoints sont souvent choisis selon des critères non seulement personnels mais aussi par des critères normalisés et régularisés par le système de valeurs sociales, intériorisé par ses derniers. Ces critères intériorisés par l'individu sont le produit des transmissions culturelles ancrées fondamentalement par ses dimensions historiques et sociales. Les villageois de Sillal ne peuvent choisir leurs conjoints indépendamment de l'influence des systèmes de valeurs sociales transmis par la socialisation. Une fois intériorisées, ces valeurs et normes sociales ne peuvent se repérer qu'en se référant à la pratique en particulier lors de l'interaction sociale telle le mariage. C'est en effet, dans ce sens que s'exprime l'un des informateurs :

Témoignage : « Certainement, oui, c'est-à-dire que le critère marabout n'existe plus maintenant, de nos jours n'existe plus, je disais qu'avant c'était ça. Mais de nos jours ça n'existe plus. N'importe qui peut venir demander la main de ma fille même s'il n'est pas marabout. Mais par contre, il y a des critères très importants, beaucoup plus important c'est le critère de la personne ; la qu'elle est une personne viable, viable crédible, de bonne moralités, qui s'assume, qui s'est qu'il est capable de fonder un foyer. Toutes ces questions sont importantes. L'appartenance à une bonne famille c'est le critère qui détermine l'acceptation d'un conjoint ». (M. C. 59 ans)

Ainsi selon cet informateur, malgré que le critère lié à l'appartenance maraboutique est révolu mais il y a encore d'autres critères sur lesquels on choisit le conjoint à Sillal, actuellement. Qui sont bien évidemment liés au système de valeurs et au mode de vie de l'époque actuelle. Ainsi les sillalois

selon l'informateur choisissent la personne selon ses qualités morales de ce fait, elle doit être viable et crédible et de bonne réputation, qui s'assume et qui pourra assumer les responsabilités qui lui seront attribuées chez son mari, en particulier la qualité de savoir et pouvoir fonder un foyer. En outre, selon l'informateur, le critère d'appartenance à une bonne famille est à la base du choix du conjoint actuellement.

Enfin, ce qui précède, témoigne des mutations en termes de critères et de démarche de réalisation de mariage à Sillal. Signalant que le critère de la religiosité « Tirubdha » qui constituait dans le passé le critère régulateur du choix du conjoint, ne représente, aujourd'hui, qu'une tradition ancestrale. C'est une tradition qui est de moins en moins respectée à la lettre. Ainsi, il n'a plus de poids lors de la réalisation du mariage actuellement à Sillal.

La scolarisation et l'échange matrimonial

Nous pouvons lier ces mutations des stratégies matrimoniales aux facteurs qui sont le produit des conditions particulières de vie à Sillal, génératrices de nouveaux agents de changement social. En fait, ces agents de mutation sociale sont plus précisément la catégorie intellectuelle et migrante sillaloise. Par ailleurs, selon les données résultantes des entretiens, nous avons pu déduire que les mutations sont liées au niveau d'instruction des villageois et à bien d'autres facteurs. Nous tenons à préciser que cet article a pour objectif de mettre en évidence l'influence de la scolarisation et de la catégorie intellectuelle sur les stratégies maraboutiques d'autrefois.

La scolarisation à Sillal et sa région

La scolarisation dépasse aujourd'hui le stade de la simple alphabétisation aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Ces derniers peuvent accéder à des études et des qualifications intellectuelles hautes.

Cependant, la scolarisation, s'est introduite d'une manière particulière au village maraboutique « Sillal ». Il convient de signaler qu'autrefois, l'apprentissage des principes religieux était la seule chance de formation à Sillal, et la scolarisation laïque n'est apparue que récemment ; tel que le confirme les témoignages de nos informateurs :

Témoignage 1 : « Sillal est le port des études, autrefois, il était le lieu des études coraniques à l'école religieuse "Zawiya" de Sidi M'hend ug Haddad. Les écoles (laïques) à l'époque n'existaient pas ; elles sont apparues récemment. Actuellement, les filles comme les garçon ne sont pas privées des études ». (A. 84ans)

Témoignage 2 : « Autrefois, les filles ne sont pas instruites, sauf si elles ont quelqu'un dans la famille (père ou frère) qui leurs enseigne les principes religieux, de ce fait, elles ne sont pas analphabètes. Quant aux garçons, ils étudiaient à la Zawiya. Certains sillalois, bien avant l'indépendance, ils étaient à Tunis et, à Constantine pour étudier. Mais, pendant, la guerre, l'autorité française leurs refusaient de continuer leurs études; ils suivaient leurs études en cachette. Quant aux femmes, elles ne pouvaient pas étudier dans les conditions de l'époque; déjà au village elles n'avaient pas la liberté total de se déplacer y compris chez les voisins. Ce sont les moyens de l'époque qui ont laissés la femme n'a pas pu suivre ses études. ». (A.64 ans)

Témoignage 3: « Mais par contre aller à l'école après 62 c'était, c'était ahhh, comme dire-je, à chance égale aussi bien pour le garçon que pour la fille ». Il ajoute « Notre, la fille de Sillal a bénéficié des ses choix de savoir du bien que le garçon à part que 62 jusqu'à 68 nous n'avions pas encore d'école sur place, donc un garçon il pouvait aller à l'école beaucoup plus loin, contrairement, la fille qu'on ne pouvait pas envoyer, à l'école, à travers les oueds, à travers des pistes pour aller à l'école. » (M.C. 59 ans)

Ce qui précède témoigne que Sillal était et demeure le lieu où les études sont représentées comme un capital important. En fait, avant la mise en place des établissements scolaires modernes, il était le lieu de la vulgarisation des principes religieux à la Zawiya de sidi M'hand ug haddad. Ainsi les habitants de Sillal se sont déplacés jusqu'à d'autres pays tel « la Tunisie » et d'autres wilayas algériennes telle « Constantine » dans l'objectif de suivre leurs études. A l'époque-là, les femmes n'étaient pas concernées par les études à l'exception de celles qui ont des parents (pères ou frères) maîtrisant les principes religieux (ceux-ci représentent généralement la catégorie des imams, et des

tolbas), qui arrivent à leur apprendre certaines lettres de l'alphabet arabe ainsi que certaines verset coraniques. De ce fait, ces dernières n'étaient pas incluses dans la catégorie des femmes illettrées. Il convient de signaler cependant, que cette catégorie de femmes lettrées ne représente qu'un taux peu considérable à l'époque. Récemment, avec la généralisation de la scolarisation ainsi que la mise en place des établissements scolaires dans les différentes régions de la wilaya de Bejaia, en particulier les régions montagnardes les filles comme les garçons à Sillal, poursuivent leurs études jusqu'à un niveau poussé (études supérieures). De ce fait, La scolarisation à Sillal actuellement est ouverte à tous.

Selon le recensement 2008⁴, la commune de Tifra compte 1584 élèves répartis sur les différents établissements scolaires localisés dans des villages distincts, appartenant à deux secteurs (douars) de la commune : Tifra et Ikedjane. Les élèves du primaire et du moyen représentent le taux de scolarisation le plus élevé ; quant aux lycéens, ils rejoignent majoritairement les lycées de la ville de Sidi-Aiche. Toutefois, ils ont la possibilité de rejoindre d'autres établissements dans d'autres communes de la wilaya de Bejaïa.

Les neuf écoles primaires sont réparties sur les localisations suivantes⁵: Assam avec 110 élèves, une cantine de 110 repas ; Izoughlaman, avec 80 élèves et une cantine de 80 repas, Louta, avec 110 élèves et une cantine de 110 repas, Ait-Mahiou, avec 220 élèves et une cantine 220 repas. Pour le reste des écoles fondamentales, elles ne disposent pas de cantines de fait qu'elle accueillent les élèves locaux, et elle sont réparties comme suit : Tifra 186 élèves , Tizi-Tifra avec 33 élèves , Flih contient 79 élèves et l'école primaire installée au chef lieu de la commune de Tifra , « hammam Sillal » accueille 66 élèves en l'an 2008.

Pour le niveau secondaire ou moyen la commune dispose de deux C .E.M qui sont répartis sur les deux secteurs de la commune, l'un est implanté au secteur de « Tifra » dénommé «C.E.M Bektache Madani» il se situe dans le village « Hammam Sillal » chef lieu de la commune, il accueille les élèves résidents de ce secteur en l'an 2008 il a accueilli 486 ELEVES. L'autre C.E.M est installé au deuxième secteur de la commune dénommé Ikdjan, situé dans le village Ikdjan , il a accueilli en 2008 : 220 élèves. Pour ce qui concerne les établissements secondaires les élèves de la commune rejoignent les lycées de sidi aiche. Pour assurer un bon déroulement de l'année scolaire l'APC du Tifra, à consacré les moyens de transport « ramassage scolaire » pour les lycéens et aux élèves dans le moyen, cela leur permet de rentrer chez eux, juste en fin de journée, et leurs permet d'éviter les inconvénients de l'internat. Cela démontre le rôle important joué par l'APC de Tifra dans la mobilisation des moyens pour la bonne marche des études dans la commune.

Le poids de la scolarisation sur l'alliance matrimoniale à Sillal

Quant au poids de la scolarisation sur les nouveaux jeux matrimoniaux, les villageois ont témoigné que la scolarisation infule l'alliance matrimoniales maraboutique. De ce fait, les jeunes filles et garçons scolarisés fréquentent ainsi des lieux de sociabilité mixtes tels les établissements scolaires « université, lycée, et C.E.M, » où sont en contact. Cela a fortement influencé les stratégies matrimoniales à Sillal. Signalons que les jeunes actuellement cherchent à réaliser une certaine homogamie (isogamie) intellectuelle⁶. C'est dans ce sens que s'exprime l'un des informateurs en déclarant : « Certainement, par ce que c'est devenu une fierté pour quelqu'un de dire « moi je suis mariée avec une fille qui est instruite qui a un certain niveau, qui à un certain statut social. C'est devenu, c'est devenu un choix, vraiment un choix. ». « M.C. 59 ans »

Cette tendance à contracter des alliances isogamiques⁷ a largement influencé l'alliance préférentielle sillaloise.

C'est d'ailleurs, ce que nous avons observé en répartissant les alliances à l'extérieur du lignage religieux selon les niveaux d'instruction de la population de notre étude. Ainsi, nous observons que la grande majorité de ceux qui ont réalisé des mariages exogames sont des universitaires avec un taux de 38,89%, suivi par les secondaires avec 33,33 % et le 22,22% personnes ayant un niveau d'instruction moyenne. Par ailleurs, en répartissant l'exogamie selon le sexe et les niveaux d'instruction, nous observons ce qui suit.

⁴ Lors de la réalisation de notre étude de Magister.

⁵ Ces données sont puisées de « recensement des constantes sanitaires de la commune de Tifra 2008 »

⁶ Le mariage dans le même statut intellectuel : l'universitaire épouse une universitaire.

⁷ Le mariage dans le même statut intellectuel : l'universitaire épouse une universitaire.

Tableau n°2 : la répartition de l'exogamie selon le sexe et le niveau d'instruction :

Niveau d'instruction des	exogamie Femme		Exogamie homme	
	F	%	F	%
Instruits(es)	10	90,91	7	100
Illettré(es)	1	9,09	00	00
Total	11	100	7	100

Selon le tableau ci-dessus, nous observons que tous les hommes qui ont contracté des alliances exogames sont instruits. Et plus de la moitié des alliances réalisées par les femmes sillaloises, à l'extérieur du lignage religieux, sont contractées par des femmes instruites avec un taux atteint 90,91% contre une seule alliance contractée par une femme sans niveau d'instruction.

Cela dénote sur l'impact de la scolarisation de la femme sur l'alliance matrimoniale. Il en va de même pour les hommes, de fait que nous observons tous les hommes sillalois qui ont contracté les alliances à l'extérieur du lignage religieux, sont tous instruits. Cela incite à penser que le niveau d'instruction peut jouer un rôle important dans la nature des alliances.

De ce fait, l'individu maraboutique intellectuel est considéré apte à choisir son conjoint selon ses aspirations personnelles. En outre, la scolarisation ouvre le champ pour les jeunes maraboutiques, à la sociabilité ; et leur permet de rencontrer le sexe opposé. Par ailleurs, les jeunes sillalois scolarisés accèdent à de nouveaux lieux de sociabilité tel que le monde professionnel, ce qui leur offrent de nouvelles occasions de rencontre avec l'autre sexe et leur confèrent une autonomie matérielle grâce au travail rémunéré. Par conséquent, cela leur procurent une liberté relative de choisir leur conjoint en fonction de leurs critères personnels loin des critères traditionnels liés à la position maraboutique et au capital symbolique de ce groupe.

Il est important à signaler, que la fréquentation des lieux ouverts à la mixité a engendré l'élargissement de champ d'échange matrimonial à Sillal. Alors qu'autrefois, celui-ci se limitait au lignage religieux. De ce fait, l'instruction peut être considérée comme un élément moteur des mutations en termes de stratégie matrimoniale à Sillal.

Conclusion : La catégorie intellectuelle du village kabyle et particulièrement du village Sillal rentre comme actrice du changement, aspirant à un mode de vie moderne et une vie conjugale plus propice. Ceci dit, ces jeunes mettent en œuvre d'autre démarche du choix du conjoint et de nouveau critère de sélection de ce dernier, qui sont beaucoup plus important à leurs yeux et qui sont liés au mode de vie moderne. Par ailleurs, l'analyse des échanges et des stratégies matrimoniales sillaloises, montre comment, progressivement, les anciennes règles matrimoniales cèdent du terrain à de nouvelles conduites et pratiques, résultantes de l'accès de ces derniers, à l'instruction.

Références bibliographiques

- Bourdieu P., 2000, Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle, Paris, édition ; Seuil.
- P. Bonte, 1994, Epouser au plus proche, inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la méditerranée, Paris, édition EHESS.
- P. Bonte E. Conte, C. Hames, A.W.O.Cheikh, 1991, « AL-NASÂB , la quête des origines », Paris, ,ed :Homme.
- Bourdieu P., 2002, Le Sens pratique, Paris, édition : Minuit, 2002.
- Bourdieu P., 1987, choses dites, Paris, minuit, 1987.
- Levi-Strauss C., 1949, Les structures élémentaires de la parenté, Paris, Mouton, 1^e édition.
- Lévi-Strauss C., 1967, Les structures élémentaires de la parenté, Paris, Mouton, 2^e édition.
- Boutefnouchet Mostefa, 1982, La famille algérienne (évolution et caractéristique récentes), Alger, OPU, 2eme édition.
- Boutefnouchet Mostefa, 2004, La société algérienne en transition, Alger, OPU.
- Boutefnouchet Mostefa, 1905, Système social et changement social en Algérie, édition, OPU, Alger.
- Christian Ghasarian, 1996, Introduction à l'étude de la parenté, Paris, édition : seuil.
- Dumont Louis, 1971, Introduction à deux théories d'anthropologie sociale, Paris, Mouton.
- Georges Balandier, 1986, Sens et puissance, Paris, édition : PUF, 3eme édition.
- Germaine Tillion, 1966, Le harem et les cousins, Paris, édition : Seuil.
- Lahouri Addi, 2002, Sociologie et Anthropologie chez Pierre Bourdieu, édition la découverte, Paris.
- Louis RINN, 1884, Marabout et khouans, étude sur l'islam en Algérie, Alger, Adolphe Jourdan, libraire-éditeur.
- Martine Segalen, 2000, Sociologie de la famille, édition : Armand Colin, Paris.
- Martine Segalen, Ethnologie » concepts et aires culturelles, Paris, édition : Armond Colin,.
- RIVIERE Claude, 2001, Introduction à l'Anthropologie, Paris, éd. HACHETTE.
- SIDOUS Ouahiba, 2010, Stratégies matrimoniales et tactiques endogamiques à l'épreuve des mutations sociales ; cas d'une communauté villageoise de la région de Bejaia « Sillal » de 1960 à 2008, Thèse de Magister Dirigé par le professeur Mohamed Brahim SALHI, soutenu le 20/01/2010 à l'université de Bejaia. Ecole doctorale nationale d'anthropologie.